



Prévention et lutte contre l'incendie

OBJECTIFS

La formation de Prévention et Lutte contre l'incendie a pour objectif d'apporter aux apprenants les compétences nécessaires pour agir face à un début d'incendie. Pour l'employeur, répondre à différentes obligations du code du travail : Article L4121-1 l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.



Public concerné

Tout public



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire



Durée

3 heures de formation minimum



Nombre de participants

6 à 10 participants* par session.

(* nous contacter si nombre de participants plus important)



Evaluation

Chaque participant doit suivre la totalité de la formation et participer à la phase d'apprentissage pratique. A l'issue, le participant se verra délivrer une attestation de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se compose de 11 parties permettant à chaque apprenant d'acquérir différentes compétences. Ainsi, seront abordées :

- Généralité et réglementation.
- Les procédures de l'alerte.
- Les modes de propagation.
- Les classes de feu.
- Le "triangle du feu".
- Les agents extincteurs.
- L'identification de l'agent extincteur.
- Les procédés d'extinction.
- Les méthodes de mise en eau.
- La position d'attaque du feu.
- Extinction sur simulateur de feu.